

SITUATION D'URGENCE :

Face à la crise malienne, l'Ecole des sables de Taboye se délocalise au Burkina Faso

La problématique du peuple Tamashek

Les français les appellent les Touaregs. Il s'agit d'un peuple nomade dont les principales activités sont le commerce et l'élevage. Leur zone de déplacement s'étend à l'ensemble du Sahara et à une partie du Sahel qu'ils parcourent au fil des saisons afin de permettre à leur bétail de se nourrir.

Comme eux, leur dialecte, le tamashek, traverse les frontières et s'impose pour l'ensemble des touaregs quel que soit leur pays d'origine.

Malheureusement, les Touaregs voient leur territoire de pâture se réduire avec l'avancée du désert. Et ce peuple se voit dans la double obligation de chercher comment survivre dans un environnement de plus en plus hostile tout en préservant sa culture si riche et en gardant son identité.

L'instruction des enfants est une des solutions : ces derniers pourraient ainsi avoir le choix de poursuivre l'activité de leurs parents ou de se sédentariser avec un niveau de connaissance leur permettant de travailler en ville. Pour autant, l'instruction de ce peuple se heurte à de nombreux écueils liés à leurs particularités

La problématique de la scolarisation des enfants nomades

Scolariser des enfants nomades implique de les regrouper dans un même lieu pour suivre des enseignements. En effet les campements étant souvent très éloignés les uns des autres et les moyens de transport se limitant à la marche et au dromadaire, les regroupements paraissent difficiles à mettre en oeuvre.

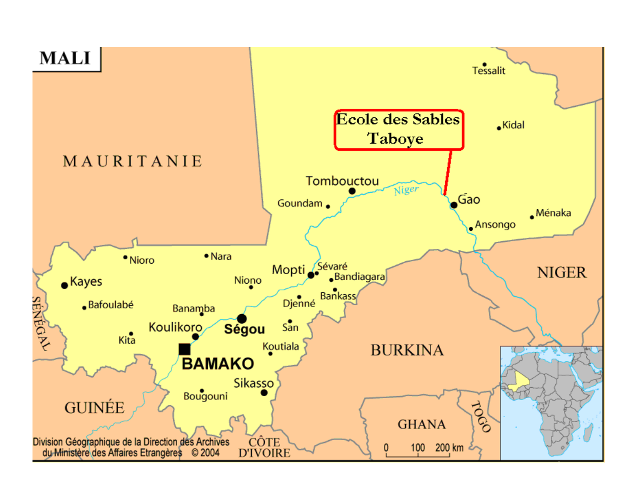
Des tentatives de scolarisation ont déjà été faites. Mais selon leurs déplacements, les enfants devaient s'instruire dans des dialectes qu'ils ne connaissaient pas, changeant de langue d'apprentissage à chaque migration.

Enfin, les Tamasheks ont une culture et un mode de vie très éloignés de ceux des peuples sédentaires de l'Afrique occidentale.

L'école des Sables de Taboye

C'est pour répondre à cette problématique et réaliser leur rêve de faire la classe aux enfants nomades, qu'Ibrahim Ag Assarid et son frère Moussa, ont créé une école dans un petit village du Mali, Taboye, situé à environ 120km de Gao.





ASSOCIATION L'ECOLE DES SABLES 21 ter chemin de Caussade – 33270 FLOIRAC
Contact parrainage : Jacques Noaille : 06-43-78-24-31
e-mail : ecoledessables@aliceadsl.fr – site web : www.ecoledessables.com

Taboye possède plusieurs atouts nécessaires à la réussite d'un tel projet :
Taboye est au bord du fleuve et l'eau ne manque qu'au moment de la saison sèche, à savoir quand les enfants ne sont pas scolarisés (mai à octobre). Le village est dans la zone désertique de la fraction nomade dont les enfants sont issus, ce qui permet aux familles de leur rendre visite une à deux fois l'an.

C'est également un lieu d'échanges commerciaux qui permet au responsable de l'école d'acheter quelques vivres et du bois lorsque le budget s'y prête.

Création de l'association de l'Ecole des Sables à Bordeaux

Sébastien DAVID est aujourd'hui enseignant spécialisé, directeur d'école primaire. C'est pour valider son diplôme de professeur des écoles en 2005, qu'il a choisi d'effectuer son stage en milieu « extraordinaire » dans **le désert**.

Parti à Taboye au Mali pour trois semaines, il a rencontré et travaillé avec **Ibrahim AG ASSARID** dans son école pour enfants nomades. Une amitié est née.

De retour à Bordeaux et à travers le récit de son expérience il a sensibilisé son entourage au problème de la scolarisation des enfants touaregs.

La décision est prise en septembre 2006 de créer «**l'association de l'Ecole des Sables »** pour aider Ibrahim à mener son projet à terme : faire l'école aux enfants nomades pour qu'ils aient le choix!

L'Ecole des Sables aujourd'hui, c'est :

Une équipe :

Composée principalement de directeurs d'école et d'enseignants

Des soutiens :

- Les donateurs et adhérents de l'association représentent à ce jour 500 personnes.
- Les Parrains et Marraines qui au nombre de 45 aujourd'hui, financent la scolarité et l'internat de 21 collégiens et lycéens
- Plus d'une centaine de personnes «amies» mais non membres aident régulièrement l'association dans ses diverses actions ou manifestations.

Des partenaires :

- Le crédit mutuel de Saint-Augustin
- La ville de Bordeaux (logistique et événements)
- Les écoles : Saint-Michel Bordeaux, Jeanne d'Arc le Bouscat, Jeanne d'Arc Pessac, Jeanne d'Arc Cenon, Sainte Marie Créon, Jeanne d'Arc Bègles, Saint-Joseph Léognan...
- Le Centre de Formation Pédagogique d'Aquitaine, l'association TeryaSo, l'association Saint Augustin 2015, la paroisse de Saint Augustin, .

Une couverture médiatique :

- Un site web : www.ecoledessables.com
- Des reportages en presse quotidienne régionale couvrant les temps forts de l'association :
- Reportage sur l'association diffusé sur TV7 en octobre 2007.
- Reportages réguliers sur RFI.
- Participation à un documentaire avec synergie production.
- Une newsletter régulièrement envoyée à nos partenaires et amis.

Les objectifs fondateurs de l'association

Notre objectif principal est de participer activement à la scolarisation des enfants touaregs de cette zone reculée du nord Mali (zone frontalière du Niger et de l'Algérie située 300km à l'est de TOMBOUCTOU).

Pour cela nous œuvrons au mieux afin :

- De créer un lien et des échanges forts entre l'école des sables et les écoles bordelaises. C'est ainsi qu'au fil des ans, des correspondances entre écoles se nouent, des histoires se racontent, des spectacles se montent, des amitiés naissent entre enseignants, entre enfants et parrains...

- Favoriser l'ouverture au monde occidental des enfants de l'école des Sables en leur offrant la possibilité d'un séjour linguistique et culturel d'un mois au coeur d'une de nos écoles partenaires.

- Participer à l'amélioration des conditions de vie à l'internat où les enfants scolarisés vivent neuf mois consécutifs (conditions d'hébergement, alimentation, hygiène et santé, trousseau…)



Le financement d'un puits sur deux années leur permet aujourd'hui d'avoir un potager dans l'école (Tomates, salades…). Le financement de la location de deux vaches leur fournit pratiquement la totalité des besoins en lait de l'école.



- D'aider le directeur et ses enseignants à se former auprès de professionnels de la pédagogie : cela se concrétise par un voyage annuel d'Ibrahim en France pour se former ainsi que par un séjour par an d'enseignants français à l'école de Taboye pour diffuser auprès des enseignants et des élèves nos connaissances en matière de pédagogie. Nous travaillons également en France pour une meilleure connaissance des programmes maliens afin d'adapter notre offre de formation sur le terrain.

- En septembre 2011, nous avons eu la chance d'accueillir à Bordeaux Ibrahim et cinq élèves de l'école des sables Saint-Exupery de Taboye. Bibi, Alhousseyni, Hameye, Mossa et Rhissa ont donc été accueillis dans nos écoles partenaires et en familles d'accueil. Cet accueil dans les différentes écoles partenaires a permis notamment de mettre sur pied un jumelage entre le collège Lestonnac et l'école des sables de Taboye.

- D'acheminer du matériel pédagogique afin de permettre aux élèves de travailler dans de meilleures conditions : ainsi chaque année, des dizaines de livres, cahiers, ardoises, stylos, jeux éducatifs, matériels de numération, imagiers, fiches de travail, tableaux de classe... sont amenés par nos soins à Taboye et mis en œuvre avec l'équipe enseignante.



ASSOCIATION L'ECOLE DES SABLES 21 ter chemin de Caussade – 33270 FLOIRAC
Contact parrainage : Jacques Noaille : 06-43-78-24-31
e-mail : ecoledessables@aliceadsl.fr – site web : www.ecoledessables.com

Une école en plein essor…

Jusqu'aux vacances 2011-2012 le complexe donnait l'impression d'un projet en pleine expansion.

L'école comptait **7 enseignants et 112 élèves dont 42 filles et une première promotion de 4 élèves au lycée.** Elle disposait de ses propres locaux et infrastructures :

- Six salles classes modernes respectant les normes requises ;
- Une bibliothèque fournie ;
- Un potager pour couvrir les besoins de crudités et varier les repas
- Une aire de jeux équipée (balançoire, tourniquet, cages de foot, baby-foot…)
- Des logements indépendants pour les enseignants
- Un logement pour le Directeur
- Un internat pour les garçons
- Un internat pour les filles
- Une cuisine et un réfectoire
- un magasin de stockage des provisions
- Un logement pour un couple de soutien aux enfants et d'entretien général de l'internat
- Un puits sécurisé pour les besoins en eau potable
- Deux vaches laitières couvrant pour une grande partie les besoins en lait
- Une pirogue pour découvrir organiser des sorties pédagogiques à la découverte de leur environnement
- Le site est entièrement arboré suite à la première campagne de reboisement de 2005
- Le système d'éclairage est assuré par des panneaux solaires
- Un véhicule 4X4 pour assurer les besoins de déplacements (vacances, sorties scolaires, ramassages scolaires, approvisionnement de l'école, évacuations sanitaires)

Cette expérience unique en son genre a endigué la non scolarisation et la déscolarisation des enfants des communautés de la zone en question. **Elle est citée aujourd'hui en exemple dans la politique de scolarisation des enfants de parents nomades tant par les acteurs de l'éducation nationale que par les partenaires financiers ainsi que les populations bénéficiaires**.

Une situation d'urgence

Aujourd'hui, la situation sécuritaire insurrectionnelle dans laquelle est plongée le Mali depuis le putsch militaire menace notre joyau. La pérennité de l'école est fortement compromise.

A ce jour, si nous avions à faire un nouveau « état de l'école », il ne serait plus aussi brillant :

- Tous les enseignants ont fui l'insécurité du Nord Mali
- La plupart des élèves ont quitté l'école et se sont réfugiés avec leurs familles au Burkina Faso, en brousse et dans d'autres pays limitrophes.
- Les examens n'ont pu être tenus en cette fin d'année chaotique
- Nos partenaires de France ont de plus en plus de difficultés à travailler dans un contexte devenu très complexe : les banques de Gao (grande ville la plus proche de Taboye) ont été pillées et ne fonctionnent plus rendant les transferts d'argent pour le fonctionnement de l'école impossible
- Les salaires des fonctionnaires des écoles du Nord Mali n'ont plus été versés depuis février 2012
- La rentrée scolaire n'est pas programmable dans ce contexte sécuritaire instable et incertain.

Pour Ibrahim, il n'est pas question d'abandonner les enfants et leurs familles, pour nous non plus.

Tout enfant qu'on instruit est un homme qu'on libère « Victor Hugo ».

ASSOCIATION L'ECOLE DES SABLES 21 ter chemin de Caussade – 33270 FLOIRAC
Contact parrainage : Jacques Noaille : 06-43-78-24-31
e-mail : ecoledessables@aliceadsl.fr – site web : www.ecoledessables.com

Les objectifs liés à cette situation d'urgence

Pour sauver ce que nous avons construit depuis maintenant 10 ans et ne pas perdre l'espoir que nous avons mis dans l'éducation de nos élèves (dont les premiers avaient atteint le niveau lycée cette année), nous sommes contraints de **poursuivre cette expérience au Burkina Faso** le temps que la situation au Mali se stabilise et qu'il soit de nouveau possible d'assurer la poursuite du fonctionnement de l'Ecole des Sables Saint-Exupéry au Mali.

Le site de Taboye est pour le moment confié à la surveillance d'un gardien afin d'éviter les pillages et Ibrahim est assez confiant sur le fait que les bâtiments devraient être préservés.

Dans le même temps, les initiatives se multiplient de part et d'autres des frontières pour inscrire les élèves du Mali dans les écoles des pays où ils se sont réfugiés (Burkina Faso, Niger, Algérie, Mauritanie). L'impératif est de permettre à ces élèves de poursuivre leur scolarité et de ne pas perdre leurs acquis. La situation au Nord Mali laisse peu d'espoir d'une sortie de crise rapide et d'un retour des familles réfugiées dans leur pays d'origine. Ainsi, il en va de la nécessité d'inscrire les élèves dans un programme d'éducation nationale afin qu'ils poursuivent une scolarité «normale ». Déracinés de leurs pays, sans repères, ces élèves ont besoin d'être encadrés et de retrouver le chemin de l'éducation, de la connaissance et du savoir. Afin de ne pas prendre de retard dans leur cycle éducatif, il semble primordial que ces élèves réfugiés rejoignent les bancs des écoles, poursuivent l'apprentissage des programmes scolaires et soient sanctionnés par des examens (et diplômes) à la fin de leur année scolaire.

L'Ecole des Sables, dont nombre des parents d'élèves se sont réfugiés au Burkina Faso, a choisi de déplacer une partie de ses effectifs à Ouagadougou. Les raisons de ce choix sont d'ordres multiples :

- Le Burkina Faso fait frontière avec le pays de résidence des réfugiés. Il est ainsi plus aisé de faire déplacer les élèves jusqu'à Ouagadougou.
- Le Burkina Faso fait office d'un pays stable politiquement dans la sous région. C'est une garantie essentielle pour nos protégés.
- Les structures scolaires à Ouagadougou sont de bonne réputation.
- L'accueil et la prise en charge des réfugiés maliens dans les camps par le Burkina Faso ont été à la mesure des évènements
- Le Burkina Faso est un acteur incontournable dans la crise qui secoue le Mali

L'impact financier de la délocalisation

Pour cette rentrée scolaire, Ibrahim souhaite regrouper les enfants à Ouagadougou, Burkina Faso. Il a pris contact avec une école protestante qui accepte de scolariser les enfants de l'école des sables, en primaire, collège et lycée. Il a également recherché une maison à louer permettant de rétablir l'internat pour ces 25 enfants.

Ces changements ont un coût :

- Année scolaire d'un collégien ou d'un lycéen : 130 euros
- Année scolaire d'un enfant en primaire : 71 euros
- Location maison 250 euros par mois
- Défraiement d'Ibrahim (non rémunéré par l'état du Mali depuis février) : 250 euros par mois
- Nourriture, fournitures scolaires, vêtements, santé par enfant et par mois : 60 euros

Le fonctionnement actuel de notre parrainage nous permet de financer 45 euros par mois et par enfant alors que le budget prévisionnel arrive à plus de 65 euros.

Nous avons donc besoin de vous.

Le parrainage

En devenant parrain ou marraine d'un enfant de l'Ecole des Sables Saint-Exupéry (délocalisée à Ouagadougou), vous lui permettez de poursuivre ses études, dans la continuité de sa formation initiale au sein de l'Ecole des Sables Saint-Exupéry de Taboye.

Votre don participe au financement des besoins des enfants et leur permet de bénéficier de l'accès aux études, de repas, d'un toit pour dormir, de vêtements, de fournitures scolaires, du retour sur les campements lors des vacances scolaires et d'un suivi médical.
Il faut savoir qu'à l'heure actuelle, la prise en charge complète des frais pour un élève scolarisé Ouagadougou s'élève en moyenne, à 65 euros par mois.

Votre parrainage s'inscrit dans la durée et se poursuit tout au long de la scolarité de l'enfant. Il vous permet de créer un lien unique avec votre filleul (le) et d'entretenir avec lui une relation personnalisée.
Après votre inscription, vous recevrez :

- La photo de votre filleul et son dossier pour découvrir son environnement scolaire,
- 1 courrier de l'enfant par an,
- Une lettre d'information périodique sur la vie de l'Ecole
- Un relevé de notes annuel.

VOTRE ENGAGEMENT FINANCIER :
Votre parrainage s'élève à 15 euros minimum par mois.
L'argent n'est pas versé directement à la famille de l'enfant. Ibrahim, sous contrôle de la commission parrainage de l'Ecole des Sables, à Bordeaux, gère le quotidien des enfants en recevant régulièrement des mandats sur un compte Ecole des Sables, domicilié à Ouagadougou.
Toutes les dépenses sont justifiées par factures et un contrôle annuel sera effectué directement sur le terrain.

DEDUCTION FISCALE :
Si vous payez des impôts, vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 66¨% du montant de vos dons. Par exemple, si vous optez pour un don mensuel de 30 euros, après déduction fiscale il ne vous en coûtera que 10,20 euros.

Parrainer un enfant de l'Ecole des Sables, mode d'emploi

Les seuls renseignements à fournir sont vos coordonnées, NOM et ADRESSE (postale et internet), ainsi que le montant mensuel envisagé pour le parrainage.

Si vous souhaitez que ce montant soit prélevé automatiquement sur votre compte chaque mois, il vous faut remplir et nous renvoyer datée et signée une autorisation de prélèvement automatique, accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire.

A réception de votre demande de parrainage, nous nous ferons un plaisir de vous envoyer le dossier de votre ou de vos filleuls.
Nous attirons votre attention sur le fait que dans la mesure du possible la majorité des échanges se fera par mail.
Vous recevrez ensuite votre premier courrier. Puis, une fois par an, votre filleul vous adressera un courrier accompagné de nouvelles photos et/ou d'un bulletin d'information présentant la vie quotidienne des enfants et de la structure qui les accueille.

Il vous est bien entendu possible d'envoyer du courrier à votre filleul, par notre intermédiaire en l'adressant à Ecole des Sables : ecoledessables@aliceadsl.fr à l'attention de votre filleul sous couvert de la commission parrainage ou à défaut à l'Ecole des Sables – Commission parrainage - 21 ter chemin de Caussade – 33270 FLOIRAC

Enfin, vous êtes parfaitement libre d'interrompre votre parrainage à tout moment par simple demande à l'établissement teneur de votre compte, après en avoir informé l'Ecole des Sables.

L'Ecole des Sables se réserve le droit d'interrompre le parrainage si les engagements pris par les partenaires respectifs ne sont pas respectés.



FORMULAIRE DE PARRAINAGE

A compléter, imprimer et renvoyer par courrier à :
ASSOCIATION L'ECOLE DES SABLES –
21 ter chemin de Caussade – 33270 FLOIRAC
N° national d'émetteur : 569609

NOM / PRENOM : ____

E-mail : ____

Tél : ____

Adresse : ____

____

Code postal : __________ **Ville :** ______________________________

Je souhaite parrainer un enfant de l'Ecole des Sables.

Ma contribution **mensuelle** sera de :

- ☐ 15 euros (minimum)
- ☐ 30 euros
- ☐ 45 euros
- ☐ Autre montant…………………………….

Je vous envoie mon premier versement de _______euros par chèque à l'ordre de L'Ecole des Sables.

Le prélèvement automatique est le mode de paiement le plus pratique et le plus économique. Il nous permet de limiter les frais de gestion et de transférer le maximum de fonds en faveur des enfants.

Pour mes prochains versements :

- ☐ J'opte pour le **prélèvement mensuel automatique** et vous joins par courrier l'autorisation de prélèvement remplie et signée, accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire.
- ☐ J'opte pour le paiement par **chèque.**
- ☐ J'opte pour le **virement bancaire**.

Sur un rythme :

- ☐ Mensuel
- ☐ Trimestriel
- ☐ Semestriel
- ☐ Annuel

Date : ______________________________ Signature :

ASSOCIATION L'ECOLE DES SABLES 21 ter chemin de Caussade – 33270 FLOIRAC
Contact parrainage : Jacques Noaille : 06-43-78-24-31
e-mail : ecoledessables@aliceadsl.fr – site web : www.ecoledessables.com



FORMULAIRE DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Joindre impérativement un relevé d'identité bancaire

A compléter, imprimer et renvoyer par courrier à :
ASSOCIATION ECOLE DES SABLES –
21 ter chemin de Caussade – 33270 FLOIRAC
N° national d'émetteur : 569609

Vos coordonnées

NOM	
Prénom	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
Date	
Signature	

Coordonnées de votre banque

Etablissement	
Agence	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
Code Banque	
Code Guichet	
N° compte	
Clé Rib	

Date du premier prélèvement : ____

Périodicité : ____

Montant à prélever :____